

CRETEIL, LE 9 JUIN 2020

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE : LE DÉPARTEMENT EXPÉRIMENTE LES TÉLÉCONSULTATIONS MÉDICALES

### CONTACT PRESSE

Caroline BRUNOT

Tél. : 01 43 99 70 23  
relationpresse94@valdemarne.fr

Hôtel du Département  
94054 Créteil cedex

Depuis plusieurs semaines, le Département du Val-de-Marne développe les téléconsultations médicales dans le cadre de ses missions de protection maternelle et infantile. Ces consultations à distance sont proposées en complément des rendez-vous physiques dans les centres. Elles s'adressent à toutes les familles, aux personnes vulnérables et à celles qui ont des difficultés à se déplacer.

Pensé initialement pendant le confinement, avec l'accord de l'Agence régionale de santé (ARS), le dispositif de téléconsultation permet aux professionnel.les de santé du Département d'assurer la continuité du suivi médical de leurs patients, en complément des consultations physiques dans les centres de PMI. Alors que ces dernières sont recentrées sur les vaccinations ou les situations gynécologiques, ou obstétricales particulières, le dispositif de téléconsultation permet de maintenir, voire d'élargir l'accès aux soins pour les patients dont la situation médicale ne nécessite pas d'examen clinique.

### Des téléconsultations gynécologiques, obstétriques et pédiatriques

Les téléconsultations sont assurées par des médecins et des sages-femmes. Elles s'adressent aux enfants, aux femmes enceintes et plus globalement à toutes les femmes. Elles concernent essentiellement des motifs gynécologiques, obstétriques, pédiatriques tels que : le suivi gynécologique, le renouvellement ou suivi de la contraception, la demande d'IVG et post IVG ; la consultation obstétricale du 4ème et 6ème mois, le bilan prénatal, l'entretien prénatal précoce, les consultations d'enfants de 7, 9 et 24 mois.

### De véritables consultations médicales sécurisées

L'opportunité des téléconsultations est décidée par les professionnel.les de santé. Proposées par les centres de PMI, elles peuvent soit faire suite à des demandes de rendez-vous des familles, soit être suggérées directement par les équipes aux familles, en fonction des situations médicales.

Le dispositif mis en place par le Département garantit qualité et sécurité des soins et veille à la protection des données personnelles de santé. Il vient en complément des consultations physiques qui restent le lien privilégié de rencontre avec les usagers.

### **Un élargissement de l'expérimentation**

L'expérimentation a débuté en avril avec une dizaine de professionnel.les de santé volontaires, qui ont réalisé près de 100 téléconsultations médicales. Au vu des premiers retours positifs des professionnel.les et des familles, l'expérimentation se poursuit et s'étend progressivement sur tout le département.